

Pizza Delight
858-8080
 La meilleure Pizza
 en ville
 Livraison gratuite
 sur le campus!!
 188 et 1213 Ch. Mountain, Moncton

Choix intelligent!
 THE SUBURBY
 SMOKE

air+cab
Lets Bourses :
2 x 50 \$ / mois
 Tarifs spéciaux / Rabais étudiants
 Le taxi des étudiants de l'U. de M.
857-2000

L'hebdomadaire étudiant du Centre universitaire de Moncton

Le Front

Numéro 16

Mercredi
16
février
 2000

Volume 29

Sommaire

Négociations Page 2

Logis Page 4

Denis Savard en conflit d'intérêts Page 6

Requis Page 13

Hockey masculin et féminin Page 19

Les étudiants votent en faveur de la grève

GENTRE D'ETUDES ACADIENNES
 UNIVERSITE DE MONCTON,
 N.-B. ET A page 3



Hockey masculin L'équipe d'ébiles de tous les temps

Martin Laluppe

page 18

Lisez le Front sur internet à www.capacadie.com



Le guichet automatique... C'EST PAYANT!
COURREZ LA CHANCE DE RECEVOIR 50 \$ AU LIEU DE 20 \$!

Une chance de gagner sera tirée lors de l'utilisation régulière du guichet. Le billet de 50 \$ sera remis d'un retrait effectué au guichet de 20 \$. Le montant de billet de 50 \$ à gagner se renouvellera à la distribution des tickets automatiques hebdomadaires respectives et suivantes. Consultez les affiches de renseignements au retrait de 20 \$.

Capacadie
 Université de Moncton
 Étudiants, tout se paie!

air+cab

857-2000

Actualité

Les négociations entre l'ABPPUM et l'administration sont rompues

« Les Académiciens ont droit à une université digne de ce nom » -Greg Allain

Philippe Ricard

Les négociations entre l'ABPPUM et l'Administration de l'Université sont rompues depuis le 9 février dernier, les principaux points en litige étant d'ordre normative et salariale. A ce stade-ci, une grève des bibliothécaires et des professeurs semble imminente et une bataille de chiffres et de mots est déjà entamée.

En ce qui concerne l'Administration de l'Université, elle a préféré informer la communauté universitaire par le biais d'une page de publicité, plutôt vendredi dernier (le 11 février) dans le quotidien L'Académie Nouvelle. Les négociations de l'Administration se basent surtout sur la classe salariale. Selon l'employeur, l'offre qui a été déposée est très raisonnable, soit une augmentation de 11 % répartie sur trois ans. L'Administration de l'Université a aussi tenté à dire qu'elle se pouvait offrir plus au syndicat, mais qu'elle est tout de

même prête à renoncer à la table des négociations. Au niveau de l'échelle des salaires, l'Université reconnaît le besoin d'améliorer les salaires du corps professoral et des bibliothécaires, et cherche tous les moyens possibles pour les rendre concurrentiels. L'Université est convaincue qu'en tenant compte de tous les facteurs (salaires et conditions de travail), la situation des membres de l'ABPPUM est comparable aux autres universités de la région [...]

L'Université est donc prête à renoncer à la table et à négocier de bonne foi. Elle invite l'ABPPUM à faire de même. Quant à Greg Allain, président de l'ABPPUM, il résume les arguments de l'Administration. "Primoirement, nos salaires sont environ 20 % inférieurs à UNB Noni ou qu'on présume, c'est un rattrapage salariaux avec les professeurs des universités anglo-saxonnes de la province. L'Université de Moncton est la seule université

françophone au Nouveau-Brunswick et il n'y a pas de raison pour que nos professeurs

d'allouer M. Allain. Une autre chose qui inquiète le président du syndicat est le défilé qui

ARTICLE 3 de la convention collective

- 3.01 L'Université doit aviser par écrit l'Association de tout projet de modification de son charte. L'Association a un délai de 90 jours pour soumettre ses recommandations sur le projet de modification au Conseil des gouverneurs. Durant la période d'élaboration des recommandations au projet en question, l'Association peut modifier ses recommandations à tout moment ou formuler de nouvelles recommandations lorsque le juge approprié.
- 3.02 Lorsqu'une disposition de la présente convention collective entre en conflit avec les dispositions des statuts et règlements de l'Université, les dispositions de la convention collective s'appliquent jusqu'à l'expiration de celle-ci.
- 3.03 Les modifications apportées aux statuts et règlements de l'Université ne doivent pas modifier les termes de la présente convention collective, si être faites et être adoptées en contradiction de celle-ci.
- 3.04 Toute politique administrative relative à la convention collective, adoptée par le Conseil des gouverneurs ou par toute autre instance administrative de l'U.M., doit être conforme aux dispositions de la présente convention collective.

saient mieux payés que dans les autres universités".

l'Université a à recevoir, mais aussi à retirer les professeurs à Moncton. "Si on compare notre situation avec celle qui prévaut chez nos principaux concurrents, soit les universités de Québec et celle d'Otawa, c'est encore pire. Les professeurs les plus doués environ 115 de cours de moins et il en est de meilleurs salaires. Ce n'est ce que vous pouvez qu'attendre quand des professeurs de Moncton reçoivent des offres de ces universités là? Ils s'en vont ailleurs, ils ne font pas mieux en fait. Les Académiciens ont droit à une université digne de ce nom", fait-il savoir.

De plus, en analysant l'offre de l'employeur et la demande du syndicat, on se rend compte que les chiffres ne concordent pas.

De côté de l'Université, on dit être 17% d'augmentation pour trois ans, tandis qu'en série la demande syndicale à 27% (pour le même nombre d'années). En ce qui a trait à l'ABPPUM, la demande se chiffrait à environ 25% sur trois ans (30% la livre annuelle, 8% la 2e et 5% la 3e), tandis que l'offre de l'Université serait de 6% pour trois ans. La raison de ce fossé de chiffres? D'un côté, celui de l'employeur, on inclut les étapes de carrière, c'est à dire chaque année d'expérience qui compte annuellement. Les chiffres sont donc plus élevés d'un côté. "Dans la majorité des universités académiques, les étapes de carrière ont un élément distinct de l'augmentation salariale - comme celle", précise M. Allain.

Provoque le contrôle de l'Université

L'autre point en litige, la classe normative, est sans doute l'élément qui entraîne le plus de friction entre les deux parties. Selon le syndicat, l'Administration de l'Université, même si elle s'en a pas dit mot dans sa publicité, voudrait retirer les quatre dernières composantes de l'article 3 de l'actuelle convention collective (voir tableau). En effectuant ces paragraphes du contrat de travail, les statuts et règlements de l'Université seraient publiés sur la convention collective signée avec l'ABPPUM. Dans la convention collective il n'est pas mentionné plus de points et le syndicat plus un mot à dire sur la gestion de l'Université. "C'est littéralement une prise de contrôle que l'Université que l'Administration tente d'avoir", conclut M. Allain. Donner à suivre la semaine prochaine.

Citation de la semaine

"Personnellement, je crois que les tactiques de grève et de contestations sur le campus, ça résolve plus. On attendait ce genre de méthode dans les années 1970. Ce qu'il faut faire, c'est avec des stratégies de lobbying..."

- Lucille Collette dans L'Académie Nouvelle.

Le lobbying, c'est supposé être l'alliance de l'Université. C'est parce que vous n'êtes pas capable de faire votre travail qu'on se doit d'intervenir avec des méthodes plus directes.

Le Front

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

Moncton, N.B. E3A 3E7
 Téléphone: (506) 858-4526
 Salle de nouvelles: (506) 853-2013
 Télécopieur: (506) 858-4503
 Courriel: info@lefrontmoncton.ca

Copier/photocopier est autorisé par Acadie Presse, 478, boul. St-Pierre-Ouellet, Caraquet, NB, E7W 1A3
 Tous les textes doivent être soumis le plus tôt possible, à 17h00 pour publication le semaine suivante. Les textes doivent être remis sur disque ou format MS-Word. WordPerfect ou autre pour PDF.

Dans les textes, l'usage du masculin a pour seul but d'être le texte sans aucune discrimination. La direction du journal encourage également les journalistes à utiliser des termes neutres.

Le Front ne se veut pas représentatif de nous, mais nous n'en avons que le droit. La responsabilité est assurée par nous-mêmes, les textes ne doivent pas excéder 300 mots.

Directeur Rémy Boudreau

Rédacteur en chef Philippe RICARD

Rédacteur en chef Ariane FORTIN-PATELLEUSE

Rédacteur en chef Karine PELLETIER

Graphiste FALSTAFF MEDIA

Responsable des ventes Jean-Benoît DESCHAMPS Pascal DESCHAMPS

Imprimeur Carl PRUD'HOMME

Correction Émile CORRIÈRE Isabelle COSSETTE Baptiste RENAULT

Revueur Isabelle COSSETTE

Actualité

L'AGA dit «oui» à la grève étudiante

Laurine Albert

Plus de 400 personnes se sont rassemblées au local 163 de l'édifice Jacques-Bouchard pour assister à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de la Féécum, qui s'est déroulée le mercredi 9 février dernier. Raison principale: voter pour ou contre la grève étudiante de l'U de M.

La réunion a d'abord débatté par la présentation d'un régime d'assurance santé. Ce système permettrait aux étudiants d'avoir des assurances couvrant les soins de santé, les soins de la vue, et les médicaments sur ordonnance, y compris les contraceptifs oraux. Ce régime, qui coûte 125,95\$ pour 12 mois, a été présenté aux étudiants de l'U de M. car environ 60% à 70% d'entre eux étudiants n'est pas de couverture d'assurance. Un vote sera effectué afin de savoir si ce système sera accepté ou non lors

d'un référendum tenu par la Féécum, les 28 et 29 février prochains.

L'assemblée s'est poursuivie avec le point que tous attendaient patiemment: la grève. René Boudreau, président de la Féécum, a commencé par expliquer clairement la situation des trois acteurs principaux du campus, soit les professeurs, qui ont un salaire plus bas que la moyenne provinciale; l'Université, qui fait face à des situations financières impossibles; et les étudiants, qui risquent une hausse des droits de scolarité. «Pour les trois, il s'agit donc d'un manque d'argent», a affirmé M. Boudreau.

Ainsi, la proposition associée est de faire une grève dans le but de lancer un cri d'alarme aux gouvernements provincial et fédéral. Le président a conclu en indiquant que, pour avoir un

impact significatif, la grève devait avoir lieu deux jours avant celle des professeurs, afin de minimiser les répercussions sur l'année académique. «Et il faudrait entre autres aller mobiliser à Fredericton, ce qui nécessiterait donc une participation significative de la part des étudiants», a-t-il fait remarquer.

Tout ceci a provoqué une grande agitation chez les étudiants, qui n'ont pas hésité à poser des questions par rapport à la grève. Résultat final: 205 oui, 77 non et 4 réjets. Au total, 364 étudiants ont voté.

L'AGA s'est donc terminée peu après le vote de grève, puisque le quorum n'a pas été atteint pour continuer. Plusieurs propositions ayant quitté la réunion après avoir voté.

Christine Bourgeois, vice-présidente externe de la Féécum, indique que la grève des étudiants, qui sera limitée, devrait avoir lieu vers la fin du



mois de février. «Cela dépend de la date que les professeurs vont se fixer pour leur grève», affirme-t-elle. En ce qui concerne les campus de Shippagan et d'Edmundston, la vice-présidente mentionne qu'il y aura une réunion du CA le jeudi 17 février, pour où ces deux campus viendront à Moncton pour discuter de la grève. «Rien n'est définitif pour le moment. Le campus

d'Edmundston ne semble pas d'accord pour entreprendre l'action d'une grève, mais il est prêt à nous appuyer. Pour celui de Shippagan, rien n'est encore officiel».

Im Foucher, président de l'Alliance étudiante du N.-B., avoue ne pas être au courant de l'avis des autres universités néo-brunswickaises. «Une position sera émise au CA ce jeudi», a-t-il fait savoir.

Malgré les propos de l'administration

La Féécum croit que le vote de l'AGA est légitime

Philippe Ricard

C'est lors d'une réunion spéciale tenue vendredi dernier que le conseil d'administration de la Féécum a décidé unanimement de respecter le vote de grève qui a été pris à l'Assemblée générale annuelle. Cette situation convoquée, d'urgence, faisait suite aux déclarations de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines, Lucille Collette, qui avait avancé dans certains médias que le vote de grève n'était pas légitime parce que seul un petit pourcentage de la population étudiante s'était prononcée lors de l'AGA. Mme Collette avait aussi affirmé qu'elle avait reçu beaucoup de plaintes en provenance d'étudiants qui étaient en désaccord avec le vote de grève.

«Au cours de cette réunion, le président de la Féécum, René Boudreau, a demandé à chaque représentant du Conseil étudiant d'expliquer la

situation qui prévalait dans leur faculté respective. Tous les représentants ont affirmé ne pas avoir reçu de plaintes formelles. Cependant, quelques membres ont fait remarquer que les étudiants étaient inquiets quant au déroulement de la grève. La plupart d'entre eux ont dit que le manque d'information était la principale cause des craintes évoquées par les étudiants.

Suite aux explications des représentants, le conseil d'administration a décidé à

l'unanimité de respecter le vote de grève de l'AGA. De plus, M. Boudreau a fait savoir qu'il était reconnaissant des étudiants des facultés où il existe un sentiment d'inquiétude. Il était d'ailleurs présent hier (mardi) à l'Assemblée générale annuelle des étudiants de la Faculté d'administration.



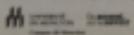
Technologie de l'Information et Informatique

Au premier cycle

- Baccalauréat en informatique appliqué
- Baccalauréat en informatique appliquée
- Diplôme en informatique appliquée
- Diplôme en informatique appliquée

Au deuxième cycle

- Certificat de fin de cycle en technologies de l'information - 1 an
- Diplôme d'études supérieures en technologies de l'information (diplôme)
- Deux ans d'un stage en entreprise de 1 an



La formation
avec un
brevet de maîtrise!



- Équivalent à la fin de la maîtrise
- Diplôme en informatique
- Baccalauréat en informatique
- Double diplôme

Département d'Informatique
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E3

Tel: (506) 854-4200
1-800-363-6200 ext. 2200
info@umoncton.ca

www.umoncton.ca

Actualité

Le nouveau logo de la Féécum ne fait pas l'unanimité Un autre référendum en vue

Philippe Ricard

Le nouveau logo de la Féécum, qui avait été adopté par le conseil d'administration de la Fédération étudiants il y a environ trois semaines, ne fait plus l'unanimité. La situation est tellement devenue problématique que le conseil d'administration a dû réajuster le tir. Un référendum sur la question sera donc lieu en même temps que les élections qui sont prévues pour les 28 et 29 mars prochains.

Les premières protestations étudiants concernant le

nouveau logo se sont fait sentir à l'Assemblée générale annuelle mercredi dernier. Les étudiants en discussion avec le logo, surtout des membres du conseil d'administration, se sont présentés au miroir. Le but des interventions était de faire en sorte que tous les étudiants puissent se prononcer par voie de référendum sur la nouvelle image de la Fédération. Après quelques discussions, le quorum a été demandé. Près de 97 personnes étaient présentes (il y a avait environ 5%), la proposition a pu être votée et l'Assemblée a été

dissoute.

Pendant, les représentants étudiants sont revenus sur le sujet à la dernière réunion du conseil d'administration qui s'est tenue vendredi dernier. Après de longues heures d'explications, les membres du C.A. sont passés au vote, décidant du même coup de laisser la population étudiante trancher par voie de référendum. Les étudiants auront à se prononcer pour un des deux logos proposés, soit le nouveau logo (qui selon certains avait une certaine ressemblance avec le collier de la compagnie Nike) ou le logo actuel. Il faut cependant spécifier que le logo actuel sera modifié, de façon à ce que la femme soit à la même hauteur que l'homme.

Un petit historique

Au début de l'année universitaire, tous les membres du C.A. avaient voté en faveur d'une proposition qui mandait un comité, le comité du logo, à

Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

travailler sur la question. Le comité a donc lancé ses démarches chez la population étudiante. Étant donné qu'aucun logo ne répondait aux normes de graphisme, le comité a soumis une proposition de échange au C.A. Cette proposition visait à lancer un autre concours, cette fois au programme de graphisme du collège communautaire de Dieppe. Encore une fois, tous les membres du C.A. ont accepté la proposition.

Une fois qu'un logo a été choisi par le comité en charge, il a été présenté au membres du C.A. Celui-ci a été adopté à la majorité, puisque seulement un représentant s'y était opposé. À partir de ce moment, le nouveau logo devait être son entrée officielle dans les bureaux et sur la papeterie de la Fédération étudiante. L'objectif de la

Féécum a cependant prêté attention de présenter à TAGA avant d'entreprendre ses démarches.

Comme cela a été le cas l'an dernier, la population étudiante aura le dernier mot.



EMPLOI D'ÉTÉ



DES
SENSATIONS FORTES

EN RÉSERVE

L'Aventure ne fait pas partie de votre quotidien au travail? Trouvez-la pendant vos temps libres dans la Réserve terrestre.

En travaillant certains soirs et week-ends, vous repousserez vos propres limites, vous rencontrerez des gens intéressants et en plus, votre salaire payé. Vivez des sensations fortes! Joignez-vous à la Réserve terrestre. Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou contactez-nous avec nos ax.

4^e Air Defence Regiment, RCA

Canadian Forces Base Detachment Moncton
PO Box 6100 Ste LCDJ Moncton, NB E3C 9L4
Tel: (506) 851-4580 (800) Fax: (506) 851-4592



PLUME, SAISONNIÈRE & TEMPS PERDUS

Spectacles de Big Sugar et de Bois Joli

Une perte de 7000,00\$ à l'Osmose

Genevieve Thibodeau

Les deux derniers spectacles présentés à l'Osmose ont enregistré une perte d'environ 7000,00\$. Le spectacle de Big Sugar du 29 janvier et celui de Bois Joli du 2 février, tout deux financés en partie par la Fédération des étudiants et des étudiantes du campus universitaire de Moncton (Féécum) n'ont pas réussi à attirer suffisamment de personnes pour générer un profit.

La participation des étudiants et des étudiantes n'était pas très élevée lors de ces spectacles. Pour Big Sugar, il y avait environ 580 personnes. Selon le gérant de l'Osmose, M. Valmond Bonneau, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Moncton ne comptent même pas pour la moitié des participants. Il a aussi précisé que le spectacle de Bois Joli, qui a enregistré le plus gros profit, soit 4000,00\$, a bénéficié de la participation de 238 personnes, la majorité composée



d'étudiants et d'étudiantes.

D'après Mathieu David Vachon, organisateur du Carnaval d'hiver 2000, une raison pour le manque de participation est la diversité des goûts des étudiants et des étudiantes du campus ces dernières années. «Les goûts sont assez variés. Le techno, le rap, le pop-rock sont parmi plusieurs différents sortes de musique populaires sur le campus. Avant, les gens avaient plus les mêmes goûts».

La Féécum a choisi de financer les spectacles de Big Sugar et de Bois Joli à l'Osmose parce qu'elle pensait qu'ils étaient des bons choix et qu'ils

intéressaient grandement la population étudiante. Miss France Friclet, la gérante de la Féécum, a aussi été très surprise du manque de participation aux spectacles, surtout pour Big Sugar, qui a réussi à remplir le Centre Michon à Moncton. «Je ne comprends pas pourquoi les étudiants et les étudiantes n'étaient pas intéressés. C'était un vendredi soir, il n'y avait pas de cours le lendemain et il n'y avait rien de spécial ailleurs».

M. Valmond Bonneau a indiqué qu'il n'avait pas d'idée sur la façon de régler ce

Suite à la page 5

Actualité

BABILLARD

Conférences

Fathi Elomami, professeur de comptabilité, présentera une conférence-recherche intitulée «La gestion des bénéfices dans un contexte de difficulté financière: une perspective de gouvernement d'entreprise», le mercredi 23 février, de midi à 12h55, dans la salle 207 de la Faculté d'administration. Le professeur Elomami présentera les résultats d'une étude portant sur le comportement des dirigeants d'entreprises en difficulté financière persistante. **Réservez à tous et à toutes.** Renseignements: 858-4231.

À l'invitation du Département de chimie et biochimie, Adrian Cull, du Département de chimie de l'Université Mount Allison, présentera une conférence intitulée «Coloured Reads: Phosphoryls on Basins», le vendredi 25 février, à 13h30, dans la salle D202 du pavillon René-Rossignol. **Réservez à tous et à toutes.**

Renseignements: 858-4331.
Le passage obligé de l'Étudiant à l'État multinationnel: le cas canadien
Jeudi 24 février 2000
19h00
328 Édifice Telford

Le Département de science politique de l'Université de Moncton, en collaboration avec l'Association des études canadiennes, la Faculté des sciences sociales et le Département de science politique de l'Université Mount Allison, vous invite à la conférence publique de Alan G. Gagnon, professeur au Département de science politique de l'Université McGill depuis 1989 et directeur du centre d'études québécoises de l'Université McGill depuis 1992. Il est l'auteur de nombreuses publications dans les domaines de la politique canadienne et québécoise, de la sociologie politique, de la fédéralisme et du nationalisme. Parmi les plus récents ouvrages, nous pouvons citer: «Was that Red Parties and Votes in Canada» (1999), «Canadian Politics» (1999), «Quebec: y of fédéralisme canadien» (1999), «L'usage québécois», (1999). En collaboration avec James Tully, il termine un ouvrage intitulé «Struggles for Recognition» qui sera publié aux Cambridge University Press en 2000. Il a publié dans plusieurs revues scientifiques: «Publics», «Revue canadienne de science politique», «Revue internationale des études canadiennes», «Fédéralisme»,

«Quebec Studies», «Regional and Federal Studies», «West Coast and Kanada Studies».

Cours sur ordinateur

Un cours sur ordinateur (Internet et traitement de textes) est offert aux personnes de 50 ans et plus. Il faut s'inscrire d'ici le vendredi 25 février en composant le 858-4430.

Vente de disques et de cassettes

KIZUM, l'ensemble de jazz dirigé par le professeur Martin Walz et formé d'étudiants et d'étudiantes du Département de musique de l'Université de Moncton, organise une vente de disques en vinyle et cassettes usagées dans le but de recueillir des fonds. Le groupe accompagnera le Chœur Noël-Michaël dans une tournée en France à la fin avril. La vente aura lieu du mercredi 23 au samedi 26 février au centre commercial Highfield, sur la rue Main. Des partitions de musique de tout genre et autres articles divers seront également en vente.

Les dons de disques ou cassettes usagées en prévision de la vente sont acceptés. Il faut joindre Holly Walz au 372-5386. La vente est gérée par la

Fondation symphonique de Moncton, organisme à but non lucratif qui organise des activités du genre dans le but d'aider au financement d'activités des ensembles musicaux de la région.

Des élèves exposent leurs créations artistiques

Jusqu'au 25 février, la petite galerie Falaise présente des «Mises médias sur papier»

réalisées par des élèves de la sixième année de l'école Vézire de Moncton, sous la direction de leur enseignante Lynn Downing.

Cette galerie didactique en arts plastiques est située dans le local B009 du Centre de ressources pédagogiques du pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, et le dimanche, de midi à 17h00.

| "POWERCARD" COSMO | | |
|---|---|--|
| Soirées Exclusives pour détenteurs de cartes |  | En vente au Club Cosmopolite 100 rue Main, Moncton 9h30-10h \$5.00 à l'achat |
|  | Aucun prix d'entrée pour membres avant 23h00 |  |
| Soirée chaque mois avec prix et \$ |  | Prix Spéciaux Pour certains événements |
| BACARDI  MOOSEHEAD  | | |

Suite de la page 4

publicité: «Nous faisons de la publicité dans tous les médias, il n'y a rien de plus à faire». Pour le spectacle de Big Sugar, il affirme avoir fait de la publicité pendant deux semaines à l'intérieur et à l'extérieur du campus. La vente de billets se faisait sur le campus et dans la ville de Moncton. La publicité pour Big Judo a plutôt été faite sur le campus même. M. Bouquay ne prévoit pas faire les choses différemment pour les spectacles à venir. Il laisse entendre que l'Osense fait ses spectacles parce que les étudiants et les étudiants ont demandé à les voir.

François Fiset a souligné que le Fécense a 500 000 à disposition pour des spectacles à l'Osense. Ce montant a été versé par le conseil d'administration lors de Budget. Mathieu David-Vézire admet que s'il n'est pas surpris par les pertes de l'Osense, ce n'est un service offert aux étudiants et aux étudiants à un prix abordable. Il indique que le Fécense a mis de

l'argent de côté pour couvrir le déficit. Il tient aussi à préciser que, lorsqu'il y a profit, cet argent est

redonné à la population étudiante de façon indirecte.

À la recherche d'étudiant.e.s

Vous aimez votre expérience à l'Université? Vous êtes en 1ère ou 2e année? Vous aimeriez retoumer dans votre école secondaire une journée afin de promouvoir l'Université de Moncton, en compagnie d'un agent de liaison?

Communiquiez avec notre bureau au moins deux jours avant la date indiquée ci-dessous au 858-4443!

Les visites de suivi sont planifiées dans les polyvalentes suivantes:

| | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| Sauveur-de-Chaplain, le 21 février | Frère-Roland-Pipin, le 24 février |
| Carrefour Beauport, le 22 février | Népoulet, le 29 février |
| Aux-Quatre-Vents, le 23 février | Mrs. M.-F. Richard, le 2 mars |



UNIVERSITÉ DE MONCTON

Campus de Moncton

Un accent sur le SAVOIR

* Les déplacements et les frais de chaque journée restent la responsabilité du Bureau de liaison de l'Université de Moncton.

Éditorial

Le président du Conseil des gouverneurs est en conflit d'intérêt

Philippe Ricard

Il n'y a pas de doute, l'Université de Moncton est en crise, une crise majeure. Tout d'abord, il y a les étudiants qui sont en grève d'un à la fin du mois parce qu'une menace de hausse des droits de scolarité variant entre 24 et 45% pour trois ans plane au-dessus de leurs têtes. Ensuite, il y a les professeurs qui décident probablement de faire de même d'ici peu parce que leurs salaires et leurs conditions de travail sont ridicules, parce que, comparativement aux professeurs des autres universités du Canada, ils sont au bas de l'échelle. En troisième et dernier lieu, il y a l'administration de l'Université qui dit qu'elle veut l'entendre qu'elle n'a plus d'argent.

Certains personnes pourraient être portés à croire que l'administration se plante le ventre plein. Aussi, il serait facile de penser que les dirigeants fontent les données, puisque c'est un sport qui se pratique aussi régulièrement. Cependant, avec les diminutions des subventions 60% depuis 1985 qui les universités non-francophones ont dû composer depuis quelques années, il y a fort à parier que l'administration dit vrai dans ce dossier. Et malgré une augmentation de 1% des subventions l'année dernière et d'une probable hausse de 2% cette année, il reste que l'Université de Moncton se trouve face à un mur: elle manque de fonds pour continuer à fonctionner comme une université devant le fait. À moins d'une formule de financement spéciale, l'Université devra se contenter de vivre sur le respirateur artificiel.

Le principal problème que la Fédération québécoise, après des gouvernements est justement la formule de financement spéciale. Un précédent à la Fédération québécoise veut que les deux reconnaissent le statut financier précoce de l'éducation. Ensuite, elle demande aux deux gouvernements d'instaurer une formule de financement spéciale, ou qui permettrait à l'Université de Moncton de se développer comme à l'importe quelle autre institution de langue anglaise.

À l'heure actuelle, les gouvernements ne semblent pas prêts à répondre aux demandes de la Fédération québécoise, d'une part, l'Université de Moncton reçoit déjà plus d'argent par capita (pour chaque étudiant) que à l'importe quelle université anglophone de la province. D'autre part, les gouvernements ne veulent pas se mettre dans une situation et briser la belle harmonie qui existe dans les liens sociaux, entre le Canada et la communauté anglophone. Ici, ce n'est pas un bon de mentir aux francophones, les anglophones ne seraient pas contents et demandant la même chose.

On peut dire ce qu'on voudra, l'Université de Moncton a besoin de cet argent. Tout d'abord, parce qu'elle dessert une clientèle qui présente de sérieux problèmes économiques dérivés de la nord de la province). Par conséquent, l'U de M n'est de toutes les façons de scolarité la plus peu rentable institution d'aujourd'hui. Au contraire, l'U de M est la seule université francophone du Nouveau-Brunswick et le principal outil de développement de la province de même langue. Finalement, l'Université de Moncton existe depuis seulement 30 ans. Avant ce jour, les gouvernements ont abondamment investi dans les budgets des universités anglophones. Celles-ci ne sont bien développées, influentes qu'académiquement, elles sont relativement peu touchées par les diminutions des subventions imposées par les gouvernements et y a quelques années passées. Des preuves? Les droits de scolarité des étudiants des universités anglophones augmentent entre 9% et 15% au cours des trois prochaines années. De plus, les salaires et les conditions de travail des professeurs sont relativement capricieux à ceux des professeurs de l'U de M.

Depuis les cinq dernières années, on a pu voir et entendre l'administration de l'Université être haut et fort qu'elle manque de fonds. L'année dernière, le recteur avait à quelques étudiants avoir déjà demandé qu'une formule de financement spéciale pour l'Université de Moncton est depuis le début, depuis le début de l'existence de l'Université de Moncton est depuis le début de la Fédération, pas d'ajout officiel non plus. Que se passe-t-il à l'Université? Est-ce parce que le recteur est en voyage à Haïti que l'administration ne peut pas réagir en approuvant les revendications étudiantes? Sirement pas.

L'autorité suprême de l'Université est le Conseil des gouverneurs. Le président de ce même conseil, Dennis Savoie, siège aussi sur le Conseil des gouverneurs de l'Université St-Thomas de Fredericton. Selon les informations que «Le Français» a obtenu lors de la fin de semaine, la personne qui a depuis le plus à demander une formule de financement spéciale pour l'Université de Moncton est Dennis Savoie. Même les membres influents de l'administration voudraient venir de rester muets.

Dennis Savoie avait invité lors d'une interview accordée au «Français» au mois de décembre que les centres qu'il occupe dans les deux universités n'est pas en conflit d'intérêt. «C'est comme vendre des légumes et vendre des voitures. De parole d'une clientèle francophone (U de M) et d'une autre anglophone. Pour le financement gouvernemental, c'est un nombre d'étudiants que les universités respectent l'argent. Les deux universités ont aussi des missions différentes. Moi, je suis un bachelier qui demande de mon temps. Si le fait de donner de mon temps déplaît, je n'ai pas de contrôle là-dessus. De temps en temps, j'aimerais bien qu'un professeur des exemples on y a aussi en conflit d'intérêt, avait déclaré M. Savoie.

Et bien justement, on voit un exemple flagrant de conflit d'intérêt. Comment l'Université de Moncton peut approuver une formule de financement spéciale, formule qui lui permettrait de vivre au lieu de mourir, quand le président de son Conseil des gouverneurs siège également sur la plus haute instance décisionnelle d'une autre université, anglophone de province?

M. Savoie l'a dit lui-même, les missions des deux universités sont différentes. Cependant, s'il n'est pas en mesure de défendre la mission, mais aussi les activités de l'U de M, alors qu'il laisse son poste. À ce stade et M. Savoie n'est plus qu'un simple bachelier. Il met des bâtons dans les roues de l'institution et il a un trop grand contrôle sur la vision de l'administration. Un bachelier est supposé travailler au service d'un organisme, pas pour ses propres intérêts, à ce qu'un petit groupe de personnes. Si Dennis Savoie ne peut pas défendre le principe de financement spéciale auprès des gouvernements, on peut se demander pourquoi il est resté dans la chaise de président du Conseil des gouverneurs.



Billet d'humeur

J'hais l'hiver (I hate liver)

Frédéric Mallet

Il déteste cette saison. C'est l'hiver de la fin de saison des saisons, le Jean Chrétien du temps, le Hiver de Dame Nature. Il ne sait jamais comment l'hiver. Il fait 3 degrés celsius, beau soleil et le ciel est bleu en outre dans une fraîcheur. En ce soir, il fait -5 (avec le facteur vent -45), le ciel est le même couleur que le «jack-strap» d'un joueur de rugby, le vent souffle à écorner les bords et il neige comme si un gluant, qui s'écoule sur Head n' Shoulders, se gâtant la tête avec un élixir. Juste au moment où la décision de prendre ton premier pas dans ce confluent terrible. Il y a un concert d'un bond qui se traverse violemment l'entrejambe juste avant que les tentacules se ligament dans ta gorge. Le mot TAXI devient alors le plus important de son vocabulaire. C'est ce qui est plaisant à l'Université, c'est qu'il faut toujours beau. C'est un paradis tropical pendant elle ne ferme jamais. Il peut y avoir le Mizarid du siècle, pleuvra des bulles de golf ou même que des vaches se

promènent dans le ciel, chaque étudiant est senti être équipé d'un tel monde avec une pelle en avant. C'est pour cette raison que j'admire beaucoup ceux qui marchent pour aller à l'Université. Surtout ceux qui doivent traverser un pont. Quand ils arrivent à destination, ils font pointer à son opposée: bleu, blanc et rouge. Leur visage est rouge, leur corps est blanc et leur pieds sont bleus. Le drapeau canadien a été créé la partie de ce concept. Surtout que la personne doit rendre à un stade de conflagration plus élevé et voyait des étiques. Un autre aspect de l'hiver que j'aime tant que la phrase «Berry, I don't speak french» est ce que je nomme la neige «canadienne», c'est à dire la «chance». C'est le pur moment des soulèvements, des pilotes qui marchent trop proche du chemin et des personnes qui doivent déblayer leurs coins après que la charrue soit passée. Après une longue réflexion de 2 minutes 45 secondes, j'ai pris une décision. Fin l'hiver et ses tracas, je déteste dans le sud... à Frédéricton.

Chronique Santé et alimentation

Mythes et fausses croyances alimentaires

Geneviève Grégoire
[diéticienne en nutrition]

Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre... Cette semaine, j'avais le goût de répondre à quelques questions. Lorsque nous parlons de l'alimentation, il pleut une quantité insouvenable de mythes et de fausses croyances. Les gens croient, bien souvent, tout ce qui leur est dit et oubliés, parfois, de vérifier la source de leurs informations... Est-ce que cette information vient d'un chercheur ou d'un(e) spécialiste en nutrition?

Les pamplemousses font maigrir

Malheureusement, l'acidité des agrumes ne fait pas fondre les graisses. Il n'existe aucun aliment qui fait engraisser ou maigrir... tout dépend dans la quantité ingérée. Il peut cependant être utile, pour le contenu nutritif et énergétique, de manger des fruits et des

légumes qui sont riches en caroténoïdes!

Les œufs bruns sont plus nutritifs que les œufs blancs. Mais non! Peu importe la couleur de la coquille, les œufs ont une valeur nutritive similaire. C'est en fait la race de la poule qui est responsable de la différence... Les poules brunes donnent des œufs bruns, les blanches des œufs blancs. La couleur de la coquille de l'œuf n'est pas du tout influencée par l'alimentation de la poule. Par contre, la nourriture offerte aux volailles peut jouer un rôle sur la valeur nutritive des œufs. C'est le cas des œufs riches en acide gras oméga-3 que nous retrouvons depuis quelques années dans les supermarchés. Pour créer ces nouveaux œufs, on a tout simplement augmenté l'apport alimentaire des poules en graines de lin, qui ont une teneur élevée en cet acide gras essentiel.

Le fromage c'est bon

Alimentation pas! La consommation est responsable, surtout chez les personnes âgées qui demeurent en centre d'accueil. Il est souvent plus facile d'insérer, à tort, un aliment qui pourrait être responsable. Pour remédier à ce problème, les personnes souffrant de cet inconvénient devraient augmenter leur consommation en fibres, boire davantage d'eau et faire de l'activité physique plus régulièrement.

«Léger» car une étiquette alimentaire signifie automatiquement un produit faible en gras. Il est possible qu'un aliment faible en gras contienne cette mention. Cependant, il est important de vérifier attentivement l'étiquette. «Léger» peut aussi annoncer plusieurs autres caractéristiques. L'aliment peut être léger en couleur, en goût, en texture, en

sel, en calories, en cholestérol, en sucre... Boire de la liqueur douce déglycémisée constitue un bon moyen pour enrayer la diabète.

Au contraire, boire de la liqueur douce pourrait aggraver la diabète plutôt que de l'arrêter. En effet, les boissons sucrées, bien en période de diabète, entraînent davantage ce problème temporaire. Cela pourrait éventuellement apporter des risques de déshydratation, surtout chez les jeunes enfants. Pour remédier à ce problème, il est conseillé de boire un liquide contenant des électrolytes (potassium, sodium). Il existe plusieurs recettes maison, dont celle-ci: 300 ml de jus d'orange, 400 ml d'eau bouillante (trévisse) et 2,5 ml de sel.

Les étudiants en nutrition souffrent toutes d'anorexie ou de boulimie. Quand j'ai entendu cette

phrase, je n'ai cru en rien sur mes oreilles!!! Bien que nous soyons conscientes des bienfaits d'une bonne alimentation, il peut arriver, comme dans tous les autres domaines d'études, que certaines personnes souffrent de ces dérives... Contrairement, vous me direz, mais tout se peut... Certaines peuvent être anorexiques, alors que d'autres souffriraient occasionnellement au cholestérol et au McDo!!!

Il existe des centaines de croyances et de mythes alimentaires, la liste est longue et je pourrais continuer longtemps. Si vous en connaissez d'autres que vous voulez vérifier, il me fera plaisir d'y répondre et de vous éclairer sur le sujet. En attendant, essayez d'être vigilants sur les origines de ces informations que vous lisez et entendez. Questions et commentaires: ggp993@usmoncton.ca

Tant mieux si je dérange!

Chère Lucille: les étudiants ont parlé, prends ton trou!

Raphael Moore

Il y a des personnes qui devraient tourner leur langue sept fois avant de parler. Cela semble être une maladie congénitale au sein de l'administration de notre chère Université de Moncton. Non en avons-nous marquer en la semaine dernière dans la sortie très «éthérée» dans «Académie Nouvelle» de notre vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Mme Lucille Collette, par rapport au vote de grève des étudiants de l'Université de Moncton.

Non mais, voulez-vous me dire ou Madame Collette a-t-elle entendu les plaintes des étudiants contre la grève? La Présidente doit faire des pieds et des mains pour pousser la situation, ne me faites donc pas croire qu'un étudiant peut arriver en bureau de Mme Collette et lui parler sur-le-champ. De toute façon, les étudiants ont eu leur chance de se prononcer contre la grève

mercredi passé. S'ils n'ont pu la faire, touz ball!

Mme Collette devrait aussi apprendre à respecter les principes démocratiques qui régissent notre Fédération étudiante. Contrairement aux mensonges de Mme Collette, ce n'est pas seulement 7% des étudiants qui ont participé à l'AGA. Bien plus, c'est le pourcentage moyen de membres présents à l'AGA pour que celle-ci soit valide. Ce sont plutôt plus de 10% des étudiants qui se sont privés de leur droit de vote lors de l'AGA. Ce pourcentage de participation est l'un des meilleurs que la Fédération ait pu obtenir depuis des années.

Mme Collette devrait avoir honte de vouloir contrôler l'avenir supérieur de la population étudiante. Le mandat donné par les étudiants est clair et précis. Comme l'a fait le président de la Fédération, ce que nous, les étudiants, contestons la validité des décisions du Conseil des gouverneurs que ne compte

qu'une trentaine de personnes? Rappelés vous, Mme Collette, c'est sur cette instance qui contrôle notre Université de façon dictatoriale, alors s'agissant dans votre propre université de critiquer et de vouloir déstabiliser le mouvement étudiant.

Ah oui! l'oubliés presque, Mme Collette a aussi dit que la grève était un moyen détestable, une méthode des années 1970. Je vous répondrais poliment en vous disant que le lobbying n'est pas, comme vous le dites, le meilleur des moyens de pression. En voyant les dimensions de subventions gouvernementales pour nos universités au cours des années passées, je ne crois pas que l'on peut dire que le lobbying fonctionne vraiment! C'est vrai que le lobbying est quand même important, mais cette méthode seule n'est pas efficace. Il faut une combinaison de moyens de pression pour arriver à ses fins. La Fédération a tout essayé au cours de la dernière décennie,

mais en sommes donc rendus en processus de grève. Allez donc dire, Mme Collette, aux techniciens et artisans de Radio-Canada, aux professeurs de l'Université de Moncton, aux infirmières de Québec que la grève est un moyen détestable! Ou vous pouvez simplement avec une baguette et un balai.

En terminant Madame Collette, assurez-vous donc de pouvoir gérer adéquatement vos propres dossiers avant de vous mêler des débats étudiants. Si vous étiez une si bonne gestionnaire, vous n'arriver pas une grève des professeurs et bibliothécaires en vue.

Les propos de ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ont également lancé de glace les leaders du mouvement étudiant. Monsieur Elby Rubinchand s'est dit déçu du fait que les étudiants n'aient pas contacté le gouvernement pour leur faire part de leur mouvement de contestation. Pourtant, Monsieur Rubinchand devrait savoir que le problème de l'enseignement spécifique pour l'Université de Moncton n'est pas d'aujourd'hui. Cette revendication est l'un des de Monsieur Rubinchand lui-même alors qu'il était président de la Fédération. Les temps changent...



C'est vous qui le dites

Moi conne, moi gênée? Non!

A mon arrivée à l'université on m'a dit, tout le monde avait un seul nom sur leurs lèvres, Philippe Ricard? Qui est ce gars? Pour qui se prend-il, ce journaliste, pour traiter les étudiants de génés ou de cons?

Ne sachant pas trop de qui tout le monde parlait, je me disais donc: l'adjetif choisisse «Le Front» et de lire le fameux editorial écrit par notre cher ami Philippe. Suite à ma lecture, j'étais outrée. Comment un journaliste peut-il se permettre de critiquer la majorité silencieuse, de traiter les étudiants de cons, alors que le choix de s'abstenir de parler, de se prononcer ou de faire du pipierage est un choix personnel sur lequel personne n'a le droit de regard, ni même vous, monsieur Ricard.

Je puis comprendre votre frustration, votre désapprobation face au manque de participation des étudiants lors de la grève de 2 février dernier. Mais de là à traiter les étudiants de cons ou de génés, il y a de la distance.

Ce n'est pas parce que je n'étais pas sur la ligne de pipierage devant la Faculté des arts que je suis une CONNE ou une fille GÉNÉE, pour autant on encense même qui j'ai un problème de confiance en moi. Au contraire, j'ai plutôt la réputation d'avoir une grande confiance, c'est la raison pour laquelle je vous racontais mes problèmes et ce, au nom de la majorité silencieuse. Permettez-moi de vous dire que je trouve aberrant qu'un journaliste de votre calibre, ayant une aussi bonne réputation que la vôtre, s'empresse à l'écrire de tels propos.

Les accusations portées à l'égard de la masse étudiante était peut-être une tactique pour faire réagir les étudiants, les pousser à se rendre à l'AGA pour voter en faveur de la grève. Si telle était votre intention, BRAVO, mission accomplie!

Comprenez, monsieur Ricard que le droit de la parole n'est pas donné à tout le monde et surtout, que la forte majorité des étudiants ne possède pas toutes les aptitudes d'un journaliste, soit celle de la libre expression, comme vous semblez l'avoir. Sachez également que parler sans misère l'abstention de parole plutôt que de parler à travers

son chapeau pour dire, non écrire, des idées. Ce n'est pas parce qu'une personne parle haut et fort qu'elle est meilleure que tant!

Ce n'est qu'une perception personnelle, mais je considère qu'en agissant comme vous l'avez fait, vous voyez Monsieur Ricard, j'ai eu votre juste réputation de journaliste, de jouer une grosse carte sur votre crédibilité. Car n'oubliez pas que ceux que vous voyez confières de classe, vos amis, vos lecteurs, les étudiants de l'Université de Moncton.

Nadia Chausson
Étudiante Ince, Multidisciplinaire
Université de Moncton

N.L.D.E.
Madame Chausson,
J'ai constaté suite à la lecture de votre lettre d'opinion que vous n'avez rien compris de l'editorial qui a été publié dans «Le Front» du 9 février dernier. Tout d'abord, le texte en question n'était ni un outil de propagande pour obliger qui ce soit à participer à une grève. De plus, le but de tout n'était pas, contrairement à ce que avez interprété, de forcer les étudiants à aller pipierer en avant des officiers de l'Université. Si vous aviez bien lu les dernières phrases de cet texte, vous auriez peut-être mieux compris ce que je voulais dire. Voici un petit extrait:

«Aujourd'hui c'est l'Assemblée générale annuelle de la Fédération. Aujourd'hui, les étudiants auront à décider s'il veulent aller de nouveau en grève. Tous les étudiants sont solennellement assemblés, et tout ce beau monde aura un droit de vote. Pourtant bon nombre d'entre eux ne seront pas présents. Ce sont en la majorité silencieuse. Si les «génés» n'expriment pas, ça sera leur problème, qu'ils soient pour ou contre la grève. Si les cons ne viennent pas, ils en subiront aussi les conséquences.

Aujourd'hui, il y a une seule chose qui est claire: c'est la majorité silencieuse qui prendra la décision d'aller en grève ou non. Pour que le système politique actuel fonctionne adéquatement, il faut faire un minimum d'effort. Information, intérêt général,

communication et surtout participation sont les mots clés. Sans cela, point de salut, point de démocratie.»

L'editorial du 9 février était donc un appel au niveau, un appel peut-être un peu brutal, je l'admetts. Cependant, il fallait que les étudiants comprennent que les décisions importantes ne se prennent pas que par les quatre membres de l'exécutif de la Fédération dans un bureau, à huis clos. Si les étudiants avaient voté contre la grève mercredi dernier, j'aurais été aussi heureux qu'avec le résultat actuel. Pourquoi? Parce qu'ils auraient pris la décision par eux-mêmes. Si vous avez suivi quelques cours de science politique de première année, vous devez vous souvenir ce que signifie le mot-démocratie et vous comprendrez ce je voulais en dire à la participation active.

Aussi, j'ai employé les adjectifs «cons» et «génés», des termes qui semblent vous avoir un peu choqués. Je le dis (je le répète phobie), «Le Front» de cette année ne sera pas «politiquement correct». Bien sûr, j'aurais pu les appeler les

«mésadaptés intellectuels» ou les «indivertissables», mais nous ne sommes pas l'Alaba-Campus ici. On dit les choses comme elles sont. Quelqu'un qui se c'infirme pas de se qui se passe dans son milieu est effectivement un vrai papa qu'il subit les conséquences des décisions des autres. Quelqu'un qui est influent, mais qui ne donne jamais son opinion sur les décisions qui sont prises est effectivement «géné». Le milieu dans lequel on vit les influence, le milieu universitaire et les décisions qui y sont prises ont des effets sur la vie que les étudiants connaissent. Si on se c'infirme pas ou si on ne dit pas un mot, cela veut dire qu'on ne laisse contribuer par un petit nombre de personnes, à savoir la Fédération ou l'administration de l'Université. Quand on nous demande notre avis, c'est la moindre des choses d'être présents. D'ailleurs, on ne devrait pas considérer cela comme un cadeau, mais comme un outil de développement personnel de notre société.

Quant à votre titre de participation de la majorité silencieuse,

un titre que vous vous donner vous-même, je ne peux que le rejeter. La majorité silencieuse, cela est évident, est silencieuse. Donc personne ne peut affirmer savoir ce que cette majorité pense, et encore moins s'en débiter le porte-parole officiel. Vous ne pouvez que parler en votre nom.

En terminant, j'aimerais vous remercier de vous soucier de ma crédibilité. Malheureusement, cela n'a que très peu de poids dans la balance. Je continuerai à dire ce que je pense, même si cela peut nuire à ma future carrière. Nous n'avons pas tous la même idée sur ce qu'un journaliste doit être ou ne doit pas être. Je n'ai jamais travaillé pour l'argent qui vient avec la pratique du métier. Aussi, je crois fermement que le journalisme a un rôle d'agent de changement social (comme plusieurs autres métiers d'ailleurs) et c'est sur ce point précis que j'ai l'intention de continuer à travailler tout au long de ma vie.

Philippe Ricard
Rédacteur en chef

Photo de la semaine



C'est qui le «BOSS» aux sciences? C'est Noémie!

C'est vous qui le dites

Lettre adressée à Philippe Dray

M. Chagny,

Veuillez prendre du bon côté les commentaires pro-féligas que je fais à vos adresses.

Primoirement, j'aimerais vous faire remarquer que j'ai écrit trois (3) articles pour «Le Front» qui n'ont même pas paru dans votre section des sports. Ces articles ont pris de mon temps et je dois vous avouer que j'étais tenté de constater que vous ne portez pas attention à mes compositions. En agissant de façon beaucoup plus diplomatique que vous, j'ai décidé de me taire. Mais vous, puisque vous ne pouvez pas vous exprimer ni directement, ni indirectement, vous décidez subitement de vous cacher derrière votre journal en écrivant des articles à la son. Excusez, vous perdez son temps? Comme vous le savez probablement, le programme d'information-communication est très chargé et je n'ai pas de temps à consacrer pour rien! Je suis un jeune dynamique qui trouve que «Le Front» est important pour la communauté

étudiante. Si vous voulez que je m'applique, vous devez agir de bon cœur! La confiance n'est pas une chose à se vanter!

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus sincères en espérant que vous devriez plus insister dans ce proche avenir!

Fredrick Asante
étudiant de 1^{er} année

N.D.L.R.:
Cher ami qui enfin donnez signe de vie,

La dernière communication que nous avons eu (je m'en souviens très bien), qui a duré moins de 10 secondes, a été l'échec de votre recherche de cet article. Comme je l'avais précisé dans celui-ci, je regrette aujourd'hui sa publication. J'ai bien évidemment cherché après avoir tout essayé pour entrer en communication avec vous. Des multiples messages que je vous ai laissés ont vite répondu sans respecter notre engagement quant à la courtoisie d'un certain événement sportif, de ma ville de

étudiante à votre domicile au moment même, après une semaine de tentatives de correspondance, d'échanger avec vous, le matériel a explosé et vous en avez malheureusement tiré. Mais, je constate aujourd'hui que vous avez la chose à cœur et je ne vous en ai aucun moment vu

mettre des bâtons dans les roues. Pour les trois articles j'ayant pu être publiés - j'en suis très désolé pour vous! -, mais comme on s'en était déjà parlé (en plus de courriel vous ayant été envoyé par le rédacteur en chef), dans des communications très diplomatiques, il fallait les remettre à temps et être

clair que les articles soient écrits sur une discipline. Malheureusement, ils sont tous arrivés après l'heure de l'ambassade et leur publication était donc impossible. Malgré tout, je me réjouis que de bons courriels et de bons dialogues aient eu lieu.

Philippe Dray
Rédacteur sportif

Lettre adressée à Philippe Ricard

Ce matin, lorsque je suis arrivé à la Faculté, un membre du personnel m'a approché et m'a demandé si j'avais la votre édition. «Que la majorité silencieuse se lève ou qu'elle arrive». Un peu curieux, j'ai dû chercher une copie de journal afin de lire votre édition. Franchement, je suis insatisfait par vos propos même si je sais que je ne suis pas vicie. Ce n'est pas parce que les étudiants ne se manifestent pas à tous les événements étudiants qu'ils sont pour autant gênés ou cois. Ce

peut, je n'ai pas été au mieux avec mon opinion lors de l'AGA. Croyez-moi, ce n'est pas parce que je suis gêné et encore moins parce que je suis CONNÉ! Nous ne pouvons pas nous faire partie de ceux qui veulent changer le monde...

Mona-Lisa Lavigne
Étudiante en administration et présidente de l'AEFAIM

N.L.D.R.:
Il est vrai que ce n'est pas tout le monde qui peut ou qui

peut changer le monde. Cependant, malheureusement pour vous avec un mandat clair de l'AGA, l'autorité supérieure de la Fédération étudiante, vous et les membres de l'AEFAIM devez vous plier à la volonté des étudiants et commencer à travailler pour engendrer la grève qui s'en vient sans peur. Après tout, les conseils étudiants ne sont-ils pas en place dans le but de travailler pour ceux qui les ont élus, à savoir les étudiants?

Philippe Ricard
Rédacteur en chef

Services aux étudiants et étudiantes

1640 St. Centre étudiant
858.3738

Bourses de recherche de 1^{er} cycle du CRSG

Ces bourses ont pour but de stimuler l'intérêt des étudiantes et étudiants pour la recherche en sciences naturelles et en génie. Les bourses ont une valeur minimale de 5 000 \$ pour un projet de recherche d'une durée de 12 à 18 semaines. Les bourses peuvent être décernées à l'été, l'automne ou l'hiver 2000-2001.

Les formulaires de demande pour les bourses de recherche (1^{er} cycle) du CRSG sont maintenant disponibles auprès de votre département ou auprès de l'agent de liaison, M. Marc-André Villard (Département de biologie, C-105, Niers-Rossignol).

Pour être admissible, vous devez :

- obtenir la citoyenneté canadienne ou être résidente ou résident permanent,

- être inscrit ou inscrit (au moment de la demande) comme étudiante ou étudiant à temps plein à un programme de bacc. en sciences naturelles ou en génie et avoir complété au moins la première année de votre programme;

- avoir obtenu, au cours des années d'études précédentes, une moyenne cumulative d'au moins B (i.e. 3,0 / 4,3);

- avoir obtenu l'appui d'un membre du corps professionnel détenant une subvention du CRSG au moment de la demande ou de l'entrée en vigueur de la bourse. Cette professeur ou ce professeur agrégé comme superviseur ou superviseur du projet de recherche associé à la bourse;

- avoir obtenu un maximum de deux bourses de 1^{er} cycle du CRSG durant les années précédentes.

Les formulaires d'inventaire complets doivent être transmis à Madame Renée Saville-Power, Service des bourses et de l'aide financière (Centre étudiant, Campus de Moncton), au plus tard le vendredi 17 mars 2000 à 16:30.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à M. Marc-André Villard (1640 St. Centre étudiant).

Vote de Grève

Lors de l'assemblée générale du 9 février dernier

Lors de l'Assemblée générale du 9 février dernier, les étudiants ont voté à 78% pour une grève. À sa réunion du 11 février, le Conseil d'administration a soutenu cette décision unanimement.

Pourquoi faire la grève...

- Nos droits de scolarité pourraient augmenter entre 24% et 45% au cours des trois prochaines années. En réalité, des frais de scolarité entre 3,800\$ et 4,500\$, soit 2.125\$ à 2,835\$ de plus qu'en 1990 où les frais s'établissaient à 1,675\$.
- Cette augmentation des droits de scolarité ne nous garantit aucun nouveau service et aucune amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'équipement à l'Université de Moncton.
- Si nous ne réagissons pas, nous servirons de solution finale aux problèmes financiers de l'Université de Moncton.
- Nous absorberons certainement les hausses de salaires éventuelles des professeur-e-s et des employé-e-s de l'Université de Moncton.
- Nous ne gâcherons aucunement notre semestre. Quelques journées de grève peuvent se comparer à quelques journées de tempête. Nous avons manqué deux semaines de cours au début de l'année pour le Sommet de la Francophonie et nous avons terminé notre premier semestre sans problème.
- La grève n'est pas un rapport de force avec le gouvernement, mais bien une démonstration des convictions et de la volonté des étudiants de croire en l'éducation postsecondaire accessible en Acadie.
- Une grève fonctionne quand tout le monde participe. Les étudiants du Québec n'ont jamais hésité à être solidaires et leurs frais demeurent toujours les plus bas au Canada.
- Même si les deux autres campus ne participent pas à la manifestation, ils sont d'accord avec les revendications.
- Nous avons frappé un mur. Pendant les dernières années, nous avons essayé les cartes postales, les mémoires, les forums, les rencontres de groupe de pression (lobbying) et le bon sens, sans jamais arriver aux résultats escomptés. Croyez-nous, il serait facile d'envoyer encore une lettre, mais nous devons d'en faire plus pour une éducation postsecondaire accessible.

**Questions ou commentaires... Venez nous voir au bureau de la Fédération,
contactez votre association étudiante et lisez Le Front.**

Le front d'Alpine



ANNONCES

**SUPER ACTIVITÉ SURPRISE
AU MOIS DE MARS!!!**

Vérifiez votre courrier dans les prochains jours.

- N'ayez pas peur, la Troupe Alpine ne va jamais en grève!!
- N'oubliez pas d'aller supporter les Aigles et les Anges pendant la fin de saison!
- Pour ceux qui ont oublié la St-Valentin, vous pouvez vous reprendre en fin de semaine!

PARTY «SUPER BOWL» MOOSEHEAD



Ces deux membres semblent satisfaits de la victoire des Rams.



Voulez-vous danser???



Ehhh... Football???
En tout cas, y'a d'la bonne bière!!

VISITE DE LA BRASSERIE MOOSEHEAD

Il est prouvé que la bière Alpine est la cause du sourire chez les membres de la troupe.



ICI ON L'A

Ce membre se sent comme chez lui!



Bonnes affaires du Club Alpine

EAZ!



L'OSMOSE



Les Arts & Spectacles

Billet Culturel

À propos de la Saint-Valentin

Ariane Fortin-Patenaude

Ne vous inquiétez point, cet article ne touche en rien les couples attachés à cette fête rose bonbon. Depuis plus d'un mois, l'écrivain s'entretient avec la promotion de cette fête populaire qui est la Saint-Valentin. Suite à la disparition de Saint-Nicolas dans les vitrines des magasins, le présent des amoureux, des fiancés et des gens qui s'aiment, Saint-Valentin, a assumé ensuite la place laïcisée vacante par son prédécesseur.

Les chocolats, les sous-vêtements rose pâles et les Capucins commencent vraiment à me donner mal au crâne.

Les amnésiques au delà d'un événement des films tel que la Saint-Valentin, la Fête des Mères, la Fête des Pères etc. Comme le soutient si bien Machuelard avec sa théorie du prince, ces fêtes sont introduites dans le but de distraire

la population. Ainsi, la société est tenue sur ses événements populaires et stable pour un instant les vrais problèmes, les conditions de vie réelles qui se cachent derrière ses films valdes de sens. On profite d'autant plus de ces moments pour faire vendre l'économie. Il faut admettre que toutes les fêtes, qu'elles soient religieuses ou non, représentent aujourd'hui un prétexte pour faire de l'argent. Les films comme l'Halloween, Noël, Piques ou la Saint-Valentin, font l'objet d'une économie commercialisée et perdent tout symbolique, si symbolique il y a.

À l'opposé de la majorité des fêtes d'origine religieuse auxquelles on a imprimé un caractère païen, la Saint-Valentin possède d'une constante païenne que l'Église catholique a christianisée. La Saint-Valentin découle d'une tradition italienne,

pendant laquelle on procédait à un échange dans le but d'associer un homme à une femme. Cette coutume s'est rendue jusqu'en France et en Angleterre, au Moyen-Âge, et à près la fin du 15^e siècle. C'est l'échange de cadeaux entre le couple qui a donné lieu à la fête. Lors de la réforme suivant le choix de l'Empereur romain, l'Église catholique a voulu prêter un sens religieux à cette tradition. Ainsi, elle a attribué le nom de la Saint-Valentin à cette fête qui symbolise l'amour. Selon l'Église catholique, la légende suppose que Valentin avait été un prêtre à Rome au 3^e siècle. L'empereur de l'époque, Claude le Gothique, avait décrété une loi interdisant tout mariage, afin d'augmenter la disponibilité des jeunes soldats colibataires. Mais Valentin, constatant l'injustice, a continué à marier les jeunes couples amoureux. Suite à la

découverte de cette pratique illégale, le prêtre a été condamné et décapité le 14 février vers l'an 268. De la saint Valentin de la date fixe. Mais même avec cette légende, les historiens s'accrochent par à faire de leurs diables cette coutume est d'origine des chrétiens et des mots d'amour, et l'histoire supporte.

Premiers et deux minutes il n'y a mal heures de démission une journée privée pour partager votre amour avec l'être cher. Franchement, attendez-vous à un prochain amour de la fête à votre amour que vous aimez, avant de lui offrir des roses ou des chocolats ? Attendez-vous à la Fête des Mères ou des Pères pour montrer à vos parents que vous appréciez ce qu'ils font pour vous ? L'espère que non.

Il va sans dire que quelques fêtes persistent leur raison d'être : pensons, par exemple, à

la fête des Académies qui est célébrée le 15 août. Cette fête rappelle un événement historique précis qui a défini un peuple et sa culture. Par contre, la Saint-Valentin n'a même pas de valeur historique puisque la coutume est attachée à une légende qui ne la a fondée pas directement à ses origines.

Loin de moi l'idée d'accuser tout ceux qui ont célébré la Saint-Valentin lundi dernier. Tant mieux si vous avez connu de beaux moments et si vous avez reçu de gentils cadeaux. Mais peu est simplement d'apporter une réflexion sur la commercialisation de cette fête, et sur l'engagement des médias et des commerçants envers ces célébrations populaires.

Il me tarde tant d'observer à quelle vitesse Coco Lapin prendra la place de Cupidon dans les semaines à venir!

SEMAINE DES ARTS

Les activités pourraient être modifiées ou changées avant le début de la Semaine des Arts. L'heure officielle sera affichée à la Place de la Mairie (sauf pour les arts devant la Semaine des Arts. Pour les horaires à l'extérieur, consultez les affiches et annonces aux des semaines. Pour plus de renseignements, contactez l'Association Éducative de la Faculté des Arts au 863-2137.

Jeudi 17 février 2000

| HEURE | ACTIVITÉ | ENDROIT | ORGANISÉ |
|-------|-----------------------------|---------|-------------------|
| 7:00 | Souper légendaire à volonté | Cafe | Club Vierge Blanc |

Vendredi 18 février 2000

| | | | |
|-------|--|--------------------|------------|
| 14:30 | Réunion sociale de l'«Village» Club de Mardi en compagnie de profs de géographie | Pang House Brewery | Géographie |
| 21:30 | Concert donné par Les Piques et l'Église | Onisco | ARL |

Samedi 19 février 2000

| | | | |
|-------|--|-------------|-----|
| 21:30 | Soirée concert donné par Art Accents Inc. salle aux RCMA | Les Délices | ARL |
|-------|--|-------------|-----|

Dimanche 20 février 2000

| | | | |
|---------------|---|----------------------------|--------------------------|
| 10:00 à 16:00 | «Déjeuner en direct» de l'«Village» Club de Mardi et le lancement officiel de la Semaine des Arts | Cafe Central | ARL |
| 13:00 | Débat des activités avec performances-débat typique et café servi séparé | Place de la Mairie et Cafe | Art Éducative |
| 13:00 | Événement éducatif des étudiants de géographie dans un café | Place de la Mairie | Des Vents |
| 15:00 | Fête d'Église donnée, suivi d'une discussion sur l'investissement | 111 A | Républicain et Les Vents |
| 18:00 | Soirée sociale en compagnie d'étudiants de l'Université Laurentienne (St-John) | Des Délices | Géographie |

Mardi 22 février 2000

| HEURE | ACTIVITÉ | ENDROIT | ORGANISÉ |
|-------|---|--------------------|-----------------------|
| 18:15 | Matières à la Crème avec des professeurs | Place de la Mairie | Informations en ligne |
| 19:00 | Conférence donnée par Danny Richard - Écrivain dans le centre des Appalaches | 111 A | Géographie |
| 19:00 | Fête d'Église L'Église suivi d'une discussion avec étudiants en histoire de l'Université Laurentienne | 111 A | Rome |
| 19:00 | Arçon direct par étudiants en arts visuels, suivi d'une soirée d'œuvres | Onisco | Des Vents |
| 21:00 | Soirée dans de mariage | Les Délices | Musée |

Mercredi 23 février 2000

| | | | |
|-------|--|--------|----------------------------|
| 11:15 | Déjeuner de la Faculté des Arts | 108 A | ARL |
| 11:30 | «Première mondiale» d'une pièce de théâtre étudiant du dept. d'anglais Chris Budd | 108 A | Anglais |
| 12:00 | Fête Noël - Souper, Noëlité (Documentaire sur les fêtes de Noël Canada) | 111 A | Géographie |
| 13:00 | Classe de théâtre avec Robert Perle (acteur) | 101 B | Musée |
| 15:30 | Démonstration de logiciels de cartographie et système d'info géographique SIGS | 101 A | Géographie |
| 18:30 | Conférence performance des artistes aux tables Matisse - présentée par Romanyukina Chasson | 108 A | Informations France Canada |
| 21:00 | Soirée dans de mariage | Onisco | Musée |

Jeudi 24 février 2000

| HEURE | ACTIVITÉ | ENDROIT | ORGANISÉ |
|------------------------------|---|--------------------|-------------|
| Journée «Lettres et Langues» | | | |
| 10:00 | Les questionnaires «Who Were You?» et «Who Were You?» | 114A | Tudesque |
| 12:15 | Tournoi de 5 tables Tables françaises et tables «Who» ouvertes aux étudiants | Place de la Mairie | Des Délices |
| 16:30 | Conférence Regis-Brun discours de lettres historiques au Acadie, suivi d'une soirée aux Les Académies à Moncton | 111 A | ARL |

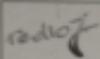
Vendredi 25 février 2000

| | | | |
|-------|--|--------------------|------------|
| 14:30 | Réunion sociale de l'«Village» Club de Mardi en compagnie de profs de géographie | Pang House Brewery | Géographie |
| 20:00 | Lancement de la revue de la Faculté des Arts | Cafe Central | Centre |
| 21:00 | Concert donné par groupe / groupe musicale les Tables, Tables | Onisco | ARL |

Samedi 26 février 2000

| | | | |
|-------|-------------------------------|-----------|---------------|
| 20:00 | Concert de variété Culturelle | Le Garage | Art Éducative |
|-------|-------------------------------|-----------|---------------|

Café des Délices est situé au 117 rue Main. Des Délices est situé au 84, rue Main. Pang House Brewery est situé au 5, rue Orange. Onisco (114 de l'été) Centre Culturel Moncton est situé au 140, rue Beaudry.


PALMARES FRANCOPHONE
 SEMAINE DÉBUTANT
 LE 12 FÉVRIER 2000

| AN | DU | DU | DU | ARTISTE | GENRE | COMPAGNIE | CLASSE |
|----|----|----|----|---------------------------|----------------------------|-----------------|--------|
| 12 | 1 | 1 | 2 | THE MERRY MENAKERS | La grande classe | Bernard s.p. | X |
| 8 | 2 | 2 | | ASTON WELA | L'en rhin | | X |
| 10 | 3 | 3 | | ZENO GELBUD | Grille de place | | X |
| 9 | 4 | 4 | | SLAMBOUR PUSSE | Draper | Fusion 30 | X |
| 9 | 5 | 5 | | INDOCHINE | Jessie toi et moi | Cœur de lion | X |
| 6 | 6 | 6 | | SHINGO | Sur le bord de St Laurent | Draperies 70 | X |
| 5 | 9 | 7 | | SAB SPOT NUN | Décaloir | Cogitaparc | X |
| 9 | 10 | 8 | | L.M.B.S. | La Spirale | PGC | X |
| 5 | 12 | 9 | | MATMAHON | L'apogée | | X |
| 13 | 4 | 10 | | JEAN LELoup | La piste | Autogram | X |
| 5 | 15 | 11 | | FLORENT PIGNY | Naquien pour un son | Universal | X |
| 16 | 7 | 12 | | DANIEL BOUCHER | Ca | GGI | X |
| 4 | 18 | 13 | | MELBON | Le bon gars et le cadavre | Autogram | X |
| 7 | 16 | 14 | | PAUL PICHE | Qu'est-ce que tu vas faire | Autogram | X |
| 3 | 20 | 15 | | YELLO MOLS | De tout | Multipassé s.p. | X |
| 6 | 17 | 16 | | LANGEVIN-SIMÉLME | Les braves | | X |
| 5 | 19 | 17 | | 2 FACES LE GÉMEAU | Le noir le genre | Tecx | X |
| 7 | 19 | 18 | | NEZRON | La vie à 60 | VA/SMO | X |
| 4 | 22 | 19 | | KALIMBOUNG | Je ne ferai | Leib/Sélex | X |
| 3 | 24 | 20 | | BIZY | Défilé | | X |
| 4 | 25 | 21 | | MITSOU | La vie sans | Génération s.p. | X |
| 2 | 27 | 22 | | DANIEL DUPUIS | Escoute-moi | Tecx | X |
| 3 | 26 | 23 | | WIRAFICO | Prez impaire le vent | Vir | X |
| 2 | 28 | 24 | | ALLAS THÉO | Vivre sans être | PGC | X |
| 2 | 29 | 25 | | FRANÇOIS CABRÉL | Préparez-les | Chantale/Sélex | X |
| 6 | 21 | 26 | | ROCH VOISINE | Genève | Vir/Musica | X |
| 1 | 27 | 27 | | CLAUDE MÉYNA | Si t'en... d'ici | Berwick | X |
| 1 | 27 | 28 | | ISABELLE BOULARD, D'AMOUR | Tombée de toi | Edim/Musica | X |
| 10 | 13 | 29 | | GARIBOLDI | La fille de ma d'Espagne | | X |
| 12 | 14 | 30 | | MARC DÉRY | Viens dans ma chambre | Autogram | X |

PROJECTIONS DV

NIKESHIA SI-PIEN

JÉRANE

JEAN-LOUIS MOUTI

JEAN-FRANÇOIS FORTIER

DIANE DORVILLE

DAVID KALLYBAT

NICOLA CICCONI

L'ARROSO

ÉRIC LAFORTÉ

DAN ET ROSALE BIGRAS

À chacun son histoire

Éricite

Jim

Mus spaghetti

Rock pour un gars de bicyclette

Pour toi

Le membre

On ne s'attache plus jamais

Tendis lesse

Tu seras comme le ciel

PGC

Tecx

Virge

Mus-Ar

Amis/Musica

Métricy 30

Tecx

FMI

PGC

X

Arts & Spectacles

«Bagne»: ode à la femme par le langage gestuel

André Cormier

Le Théâtre Capitol et la Compagnie PPS Danse ont présenté, vendredi 11 février dernier, une création de Pierre-Paul Savoie et Jeff Hall, «Bagne». Les deux chorégraphes ont modifié la pièce qu'ils interprétaient initialement pour en créer une version féminine. «Bagne» est un mélange de danse, de théâtre et d'émotion. Sans dire un mot, mais à travers chaque geste et chaque mouvement, les deux interprètes, Carole Courton et Sarah Williams nous font voyager à travers toute une gamme d'émotions.

L'œuvre s'articule en 11 séquences à l'intérieur d'un décor qui évoque la réalité du milieu carcéral. Tout au long du spectacle, on ressent la rage, la frustration, le désespoir et l'amour entre les deux femmes.

co-créateur de la pièce, explique que ce geste représente le fait que «toute notre rage, toute notre agressivité ne peut nous mener qu'à tomber dans le vide, c'est-à-dire à nous détruire nous-mêmes».

Le jeu de lumière de Marc Pansot a su dévoiler à merveille les musculatures impressionnantes de Mme Courton et Mme Williams. La musique a été composée par Ginette Bertrand. Cette dernière a également beaucoup contribué à créer l'atmosphère si puissante de la pièce. Le trame sonore varie constamment. Elle passe d'inclus presque angéliques à une mélodie sourdille à celle d'un carrousel de cirque, et ainsi, à une interprétation scénologique à l'harmonique par Jeff Hall. Musique et mouvement se lient parfaitement pendant la représentation, qui durait environ une heure et trente minutes.

À la fin du spectacle se trouve un événement heureux: les deux femmes réajustent à s'échapper de leur prison, c'est-à-dire à surmonter leurs épreuves personnelles.

«Bagne» est une pièce sensible, gestuelle et d'une expressivité étonnante. Cette pièce, qui a pu naître à partir de photographies des deux chorégraphes et de l'architecture de Bernard Lagout, s'est rapidement transformée en une œuvre significative, touchante, qui nous fait réfléchir sur la nature humaine. Celle-ci a connu un grand succès jusqu'à maintenant. En effet, des représentations ont eu lieu dans des villes aussi loins que New York, Ottawa, Montréal, et j'en passe. La pièce de Jeff Hall et Pierre-Paul Savoie est à couper le souffle.

«Bagne» est un film pertinent pour l'œuvre, car c'est l'effet que celle-ci procure aux émotions et à la pensée de tous ceux qui la voient.


Recyclez ce journal
BIG SCREEN! BIG SOUND! BIG DIFFERENCE!
FAMOUS PLAYERS
5,75 \$ Admission générale
 du lundi au jeudi - Toute la journée

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
5,75 \$ en matinée
8,75 \$ en soirée/admission générale

 Toutes nos salles
 sont équipées avec
 le son Digital

DIGITAL SOUND ✓
 dans certaines salles

FAMOUS PLAYERS 8 MONCTON, 125 PROM. TRINITY

| | | |
|----------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| CINEMA 1 | Tigger Movie L'rid of the Affair | G 1:00, 3:15, 5:15, 7:20 AA 9:25 |
| CINEMA 2 | Talented Mr. Ripley | AA 1:15, 4:15, 7:00, 9:45 |
| CINEMA 3 | Angela's Ashes | AA 1:10, 4:10, 7:45 |
| CINEMA 4 | Sixth Sense | PG 1:45, 4:25, 7:15, 9:35 |
| CINEMA 5 | TOY STORY 2 Bicentennial Man | G 2:00, 4:30 PG 7:05, 9:25 |
| CINEMA 6 | Deuce Bigelow | AA 2:15, 4:20, 7:30, 9:40 |
| CINEMA 7 | The Green Mile | AA 3:00, 8:00 |
| CINEMA 8 | Snow Day | PG 1:30, 4:00, 7:20, 9:30 |

DISPONIBLE CHEZ FAMOUS PLAYERS

 Price-Plus
 COMPTÉ


Les Arts & Spectacles

JEUNESSE MANIFESTE!!!

Marion Laparra et
Isabelle Cossette

«On tourne la page du roman *Défiance*/Trousseau d'inspiration à l'abri d'entendre la suite... vers de Mathieu Gauthier pourraient résumer l'atmosphère de lancement du dernier numéro d'Éléments, qui a eu lieu vendredi 11 février, au premier étage du centre culturel Aberdeen. Il a fallu tout mois de travail pour concrétiser ce

projet, issu d'un partenariat entre la revue académique de création, la Galerie Sans Nom et le Conseil étudiant du département d'études françaises de l'Université de Montréal.

Émotions, chaleur, animation, musique, convivialité, surcollage, le thème du dernier numéro a donné le ton à un événement qui a réuni la jeunesse de Montréal. Animée par Jean Sébastien Lévesque, la soirée,

qui débute à 20h00, se déroulait en deux temps avec, d'une part, le vernissage des tableaux de Gilles LeBlanc, sur le thème des «Corbeaux» et l'exposition en arts visuels de l'U de M et, d'autre part, la soirée de poésie. Une rencontre multilingue-musico-théâtrale, dans «dans la mouvance libre / au cœur d'une culture en action», comme l'écrit Marc Arsenault, directeur de la revue.

Pour compléter ce panorama des Beaux-Arts, on a eu le plaisir d'entendre les mélodies justes de trois excellents musiciens, à savoir Glenn Devaux au vibraphone, Steve Haché à la contrebasse, et Paul Dubé à la guitare. Brevés dans de très rythmiques, on aurait voulu y passer la nuit... qui s'est finalement achevée vers 23h00, illustrée

par la musique expérimentale du groupe Finit.

On a particulièrement apprécié certaines performances de lecture, comme celle de Christian Roy qui, s'écrasant de s'écarter, composé que des poèmes d'amour en six derniers mots, fait preuve d'une indéniable maîtrise d'écriture depuis son premier essai *Pile ou face* à la vitesse de la lumière. Mentionnons aussi Stéphane Godin, dont la présence sur scène est toujours remarquée et remarquable. On regrettera par contre le bruit incessant de la salle qui a terni les prestations de Marcel Gagné, Georgette LeBlanc, Cindy Moran, Mathieu Gauthier, Marie LeBlanc, rendant presque insaisissables des textes pourtant fort beaux.

On a eu droit à quelques

surprises aussi, comme la déclaration de St. Anne Forest, quatre-vingt-dix ans passés, avec un poème rempli de fraîcheur et de naïveté, qui a ouvert la soirée poétique. Le climat était assourdi par Eric Cormier, dans une déhanchée de sons anglophones. Le paradis et l'enfer... délicatement, le poète dévoilait les Ennemas les plus existentiels!

Partagé entre la nostalgie d'un idéal et l'affront de la réalité, le jeunesse s'est certainement retournée dans cette soirée qui en exprimant toutes les contradictions. Et on laisse le dernier mot à Marie LeBlanc:

«Je n'oublierai en aucun cas le fait de voir ma révision devant la fin des cahiers devant la fin du monde/sala d'être libérée tout ce qui me retiens».

Moins
de soleil,
plus
brillant.

Inscrivez-vous à
l'université d'été!

Plus de 500 cours
offerts de mai à août

Faculté de l'enseignement
Faculté des arts et des sciences
Faculté de droit
Faculté de l'éducation permanente
Faculté des études supérieures
Faculté de médecine
Faculté de médecine dentaire
Faculté de médecine vétérinaire
Faculté de musique
Faculté de pharmacie
Faculté des sciences infirmières
Faculté de théologie

Reinscriptions
514 343-6090
1 800 363-5876
www.umontreal.ca

Université
de Montréal

CALENDRIER CULTUREL

Mercredi, 16 février

Salle Sans Nom: exposition des étudiants en sculpture de l'U de M, jusqu'au 11 mars.

Galerie Sans Nom: exposition «Les corbeaux» de Gilles LeBlanc, jusqu'au 11 mars.

Galerie d'art de l'Université: exposition «Environ trente dessins et deux, trois autres» de Tom Henderson, jusqu'au 27 février.

Le Café Intex: exposition d'Yvon Gullant, jusqu'à la fin mars.

Far Out East Cinema: «Felicia's Journey», à 20h00.

Galerie 12: exposition de Raymond Martin, jusqu'au 17 février.

Jeu, 17 février

Cabaret Au Deuxième: Hope et Heddkleener, à 21h30.

Vendredi, 18 février

Cabaret Au Deuxième: XRAYZ, à 21h30.

Samedi, 19 février

Centre Culturel Aberdeen: exposition d'André Lapointe, jusqu'au 9 mars.

Cabaret Au Deuxième: An Acoustic Sin, à 21h30.

Mardi, 22 février

Far Out East Cinema: «Sashimi», à 20h00.

Vendredi, 25 février

Centre culturel Aberdeen: lancement du recueil de poésie «Le Flet de l'Anarchistes» d'Eric Cormier, à partir de 20h00.

Les Arts & Spectacles

Tartdanface

Vous êtes tous invités à la Faculté des arts, le **mardi 22 février**, entre 11h15 et midi, à une enterrieur qui se déroulera à la manière d'un encau. Le Département d'information-communication organise cet événement au profit d'un voyage dans les studios de Radio-Canada, à Montréal. Vous aurez l'occasion de voir une dizaine de professeurs de la Faculté des arts recevoir des tartes à la crème en pleine figure. La liste des courageuses victimes sera dévoilée cette semaine à la Faculté des arts.

Les citations de la semaine

«La douleur est une chose que l'on a le droit d'infliger qu'à soi-même.»

Boris Vian

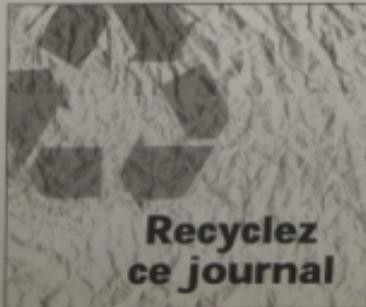
«L'homme n'est pas fait pour travailler. La preuve, c'est que ça le fatigue.»

Georges Courteline

La blague de la semaine

Un petit garçon entre dans la cuisine en pleurant. Sa mère lui demande ce qu'il a.

- C'est papa, en voulant accrocher un cadre, il vient donné un coup de marteau sur un doigt.
- Ce n'est pas une raison de pleurer, au contraire, tu aurais dû rire.
- C'est ce que j'ai fait!



**Recyclez
ce journal**

Université de Moncton

Service de logement

EMPLOIS

Année universitaire 2000-2001

Ces postes sont d'une durée de huit mois, soit l'année universitaire. Les titulaires assument leurs fonctions le 28 août 2000 et terminent leur travail le 24 avril 2001. Lors du congé de Noël, les titulaires pourront s'absenter du 22 décembre 2000 au 2 janvier 2001.

MAISON LAFRANCE (2 postes)

Gérant ou gérante

Répondent au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante de la Maison LaFrance voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

Assistante(s) gérant(e)

Répondent au gérant ou à la gérante de la Maison LaFrance, l'assistant ou l'assistante voit à bon fonctionnement des services offerts aux locataires de la maison. De plus, il ou elle assiste le gérant ou la gérante dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution des tâches administratives.

MAISON LANDRY (1 poste)

Gérant ou gérante

Répondent au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante de la Maison Landry voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

MAISON MASSEY (1 poste)

Gérante

Répondent au directeur du Service de logement, la gérante de la Maison Massey voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

RESIDENCE LEFEBVRE (4 postes)

Gérant ou gérante

Répondent au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la résidence. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

Assistante(s) gérant(e)

Répondent au gérant ou à la gérante, l'assistant(e) gérant(e) voit au bon fonctionnement des services offerts aux locataires de la résidence. De plus, il ou elle assiste le gérant ou la gérante dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution des tâches administratives.

Animateur (1 poste) Animatrice (1 poste)

Répondent au gérant ou à la gérante, l'animateur et l'animatrice voient à la planification, la mise en oeuvre et le contrôle d'activités sociales, éducatives, sportives et culturelles à l'intention des locataires. Ils assistent aussi le gérant ou la gérante et l'assistant(e) gérant(e) dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution de certaines tâches administratives.

APPARTEMENTS-ÉTUDIANTS (4 postes)

Responsable: 159 Marton, 166 Marton, 198 McLaughlin, 22 Yvard

Répondent au directeur du Service de logement, le ou la responsable voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement des appartements-étudiants dans l'édifice qu'il ou qu'elle habite ainsi qu'à l'exécution des tâches administratives assignées.

Qualifications:

- être locataire du Service de logement de l'U de M pour l'année académique 1999-2000,
- être étudiant ou étudiante à temps complet en 2000-2001;
- faire preuve de maturité et d'initiative personnelle;
- démontrer par sa formation et son expérience qu'il ou qu'elle possède des habiletés dans le domaine de la supervision, de la gestion et des relations humaines;
- l'expérience comme responsable de logements ou l'équivalent serait un atout.

Les candidatures pour ces postes seront reçues au Service de logement jusqu'au 22 mars 2000. Pour plus de renseignements sur ces postes, et pour obtenir un formulaire de demande d'emploi veuillez nous adresser au

Service de logement, Local 1721, Édifice Tallon(annexe) Tél: 858-4008 - Fax: 858-4128

Les Arts & Spectacles

«Dialogues des Carmélites»: touchant retour historique

Marie-Andrée Martin

Le spectacle annuel de l'atelier d'opéra de l'Université de Moncton a eu lieu les 10, 11, 12 et 13 février derniers. L'œuvre présentée cette année s'intitule «Dialogues des Carmélites» et a été écrite par Georges Bernanos, peu de temps avant sa mort en 1948. Quelques années plus tard, le metteur Francis Poulenc en a fait l'un des opéras les plus récents du 20^e siècle. Il va sans dire que la direction musicale

de conception et de production ont accompli un excellent travail afin de faire de cet opéra un succès. Personnellement, la performance de Nadine Hébert, qui incarne le rôle principal, m'a particulièrement impressionné. Passionné en chant au Département de musique, Nadine n'en est pas à sa première expérience sur scène. En effet, on a pu la retrouver dans «L'enfant et les sortilèges» et «The last note opera». Son excellente performance dans «Dialogues des Carmélites» est le fruit de plusieurs mois de travail ardu. Ayant reçu ses partitions en avril dernier, elle a répété en moyenne 20 heures par semaine afin de rendre si brillamment son personnage. J'ai été étonné non seulement par son talent en tant que chanteuse, mais également en tant que comédienne. Le drame des Carmélites s'inscrit très psychologiquement, et cela demande donc une habileté artistique particulière. Nadine a admirablement su combiner chant et jeu.

L'œuvre, merveilleusement interprétable par une quarantaine de personnages, est une mise en scène de René Poirier. Les principaux personnages sont incarnés par l'étudiante en chant de l'Université. Il est tout à fait remarquable de constater que l'intensité et l'émotion croissent au même rythme que le drame, captivant ainsi le spectateur jusqu'à son tout dernier instant. Malgré leur nouveauté, les chanteurs ont su démontrer leur talent. De plus,

il faut souligner que la pianiste Carl Giesert a grandement contribué à la réussite de l'opéra. Présent du début à la fin, l'émont musicien a interprété de façon extraordinaire l'ouvrage de Francis Poulenc. Sa musique a permis à elle seule d'intensifier les moments saillants du spectacle. De plus, il est intéressant de voir comment on a utilisé le décor. Les seuls éléments présents sur scène sont une chaise, un grand coffre en bois et, en arrière-plan, une immense croix métallique. Alors que l'on pénètre à l'église, cette croix se transforme en guillotine. Quelle originalité! Les costumes sont également très beaux, en particulier ceux de la gent bourgeoise.

«Dialogues des Carmélites» raconte l'histoire vraie des sœurs Carmélites du couvent de Compiègne qui ont été guillotinées, en 1794, lors de la Révolution française. Ces femmes ont sacrifié leur vie au nom de la religion et ont été béatifiées en mai 1906.

L'action prend place dans la demeure du Marquis de la Force, un riche personnage prêtre qui incarne par Nadine Hébert, apprend à son frère et à son père qu'elle désire entrer au Carmel. Elle se justifie en affirmant que «le présent monde est en déclin et qu'elle ne saurait vivre». Dès le début de l'acte premier, on perçoit une profonde douleur, un mal de vivre chez Blanche, malgré une adaptation difficile chez les Carmélites, elle crée des liens spéciales avec la Priente (Mélanie LeBlanc) et sœur Constance (Mélanie Roy). L'atmosphère est lancée lorsque ces deux

demi-sœurs prophétisent une profanation de l'église et la mort prématernelle de Blanche. Malheureusement, elles ont vu juste. En effet, la Révolution française est à son apogée. L'antidote (Jean Mea) est celui de ses fonctions et l'on défend son Carmélite de poursuivre leurs pratiques religieuses. Malgré l'interdiction, elles prononcent le serment du martyr, préfèrent s'exposer à la mort plutôt que de renoncer à la

religion. Prise de panique, Blanche s'emballe chez son père qui lui a été guillotiné. Les autres sœurs sont arrêtées puis condamnées à mort suite à leurs rassemblements dit «contre-révolutionnaires». L'opéra se termine sur l'air de «Salve Regina». Alors qu'on entend les sœurs, Blanche se présente à l'échafaud. Solidaire envers ses compagnes, elle s'agenouille tranquillement à leur côté, puis le bras étendu de la guillotine se fait entendre,

laissant le spectateur dans un silence chargé d'émotion.

Les personnes qui ont participé à la création de cet opéra semblent d'accord pour affirmer qu'elles ont vécu une très belle expérience. «À la longue, on crée des liens très forts. De plus, c'est toujours plaisant de se retrouver sur scène. Cela nous permet d'acquiescer de l'expérience», a conclu Jesse Mea, étudiant de 3^e année en chant. Félicitations à tous et à toutes!

L'ATELIER D'OPÉRA PRÉSENTE

Dialogues
des Carmélites



Texte de Georges Bernanos
Musique de Francis Poulenc

Il faut donner l'heure juste! L'Université de Moncton fait le point sur l'état des négociations avec l'ABPPUM

La situation actuelle

Les étudiants et étudiantes, les membres du personnel et le public sont de plus en plus préoccupés de l'état des négociations entre l'Université de Moncton et l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeuses de l'U de M (ABPPUM) et sont inquiets des conséquences que pourrait avoir un éventuel arrêt de travail au campus de Moncton.

Au début des négociations en août, les deux parties ont décidé d'un commun accord de s'abstenir de divulguer des renseignements sur l'état des négociations ou sur les points en litige jusqu'à ce qu'il y ait rupture. Puisque l'ABPPUM a décidé de rompre les négociations, l'Université s'engage désormais à tenir la communauté universitaire et la population au courant de la situation au fur et à mesure qu'elle évolue.

Fin de non recevoir

L'Université de Moncton est déçue que la partie syndicale ait choisi de se retirer de la table de négociation au moment où il y a encore beaucoup de travail à faire. À l'étape de la conciliation, l'Université a modifié sa proposition pour faire une offre qu'elle considère très raisonnable. Toutefois, la partie syndicale n'a manifesté aucun désir de la considérer ou même d'en discuter.

Une offre raisonnable

L'Université a fait une offre qui équivalait à une augmentation salariale cumulative de 11 % sur trois ans.

Le salaire moyen des membres du corps professoral au campus de Moncton est de 62 000 \$ par année; à la fin de l'entente collective (le 1er juillet 2002), il serait d'environ 68 800 \$ par année.

Un membre senior du corps professoral (rang de titulaire, représentatif actuellement 41 % du corps professoral) gagne en moyenne 75 800 \$ par année; à la fin de l'entente collective, son salaire annuel passerait à environ 84 000 \$.

Demande de l'ABPPUM

Le syndicat demande une augmentation salariale cumulative qui équivalait à environ 27 % sur trois ans.

Capacité de payer

L'Université ne peut signer un contrat qu'elle n'est pas en mesure de respecter. Déjà, afin de respecter l'offre qu'elle a présentée à la table, l'Université doit obtenir une plus grande flexibilité sur certains points de la convention collective - par exemple, en réduisant les coûts de remplacement des congés et en réalisant des économies dans la gestion académique.

Marge de manoeuvre

Certaines dispositions de la convention collective actuelle sont devenues de véritables obstacles qui paralysent le fonctionnement de l'Université et l'empêchent de s'ajuster aux situations nouvelles et de répondre aux nouveaux défis. Ce n'est pas l'intention de l'Université de détruire la convention; le concept de la flexibilité n'est pas en opposition avec celui de la consultation participative. L'Université veut obtenir la marge de manoeuvre nécessaire qui lui permettra d'améliorer la qualité de la formation offerte et d'offrir des conditions de travail concurrentielles à son corps professoral et à ses bibliothécaires.

Au niveau de l'échelle des salaires, l'Université reconnaît le besoin d'augmenter les salaires du corps professoral et des bibliothécaires, et cherche tous les moyens possibles pour les garder concurrentiels. L'Université est convaincue qu'en tenant compte de tous les facteurs (salaires et conditions de travail), la situation des membres de l'ABPPUM est comparable aux autres universités de la région.

Engagement de l'Université

L'Université fera tout en son pouvoir pour respecter l'engagement qu'elle a pris envers les étudiants et étudiantes.

L'Université reconnaît la grande qualité du travail et l'engagement du corps professoral et des bibliothécaires envers la mission de notre institution et fera tous les efforts raisonnables afin que les négociations aboutissent à la signature d'une nouvelle entente collective de travail.

Invitation à la reprise des négociations

L'Université est donc prête à retourner à la table et à négocier de bonne foi. Elle invite l'ABPPUM à faire de même.



UNIVERSITÉ
DE MONCTON

Campus de Moncton

Un accent
sur le savoir

Les Arts & Spectacles

Far Out East

«Sunshine»

«Sunshine» prend place au Centre Far Out East, les 22 et 23 février prochains. Ce film, réalisé par Bryan Lewis, relate un

parfum canadien et hongrois. L'histoire s'installe au cœur des perceptions qu'ont eues les Juifs au cours du siècle dernier.



En effet, le contexte prend place autour de trois générations d'une famille de Juifs hongrois, les Sonnenschein (translitt. Ignitz), incarné par Ralph Fiennes, et le patriarche de la famille. Il représente un caractère influent en Hongrie, à l'époque de l'avant-guerre. Au milieu de la troisième génération, Ignitz est confronté à lui-même, à ses propres peurs. La deuxième génération de Sonnenschein évolue pendant la période nazie, où elle perd toute l'influence et l'autorité coutumières. Finalement,

Une scène du film «Sunshine»



De gauche à droite: James Frain, Jennifer Ehle et Ralph Fiennes du film «Sunshine»

la troisième génération de la famille se situe dans l'époque de l'après-guerre. Les Sonnenschein arrivent enfin, après beaucoup

d'acharnement, à reconstruire leur famille. Ce film propose un retour dans le temps du plus touchant.

Les Sports

À la veille des séries éliminatoires

L'équipe d'étoile de la moustache



Réjean Després



Martin Latulippe



René Fournier



Patrick Daviault



Gaston Roy



Dany Gauvin

Basketball

Petits Aigles deviendront grands

Par Frédérique Fournier.

Le Bleu et Or, pour l'instant en terre rivée, accueillait les Seawolves de l'UNB et succédait. Les locaux entraînent la seconde avec une défense tout terrain qui perturbait les Aigles. En effet, l'U de M abusait des dribbles qui leur faisaient perdre beaucoup de ballons et profitait les Blancs. Le temps

est judicieux qui pressait Roger Cormier à la 14^{ème} minute allait changer toutes les données de la partie puisque le Bleu et Or remontaient progressivement au score. Développement un jeu plus technique, plus rigoureux et plus travaillé que leurs adversaires, c'est logiquement que nos protégés menèrent au score à la mi-temps, 43 à 32. Mais la fatigue allait se faire sentir des

entraîneurs de la deuxième période où les Aigles s'écroulèrent 4 points à 3 points en 3 minutes. Ils peinaient alors plus et suite à 4 passes consécutives données à l'adversaire, laissèrent l'UNB mener pour la troisième fois du match alors qu'il ne restait que 3 minutes à jouer. Malgré une pression efficace en fin de partie, le n° 11 Blanc abandonna les espoirs

des Aigles en inscrivant un panier grâces. Le Bleu et Or allait alors multiplier les fautes pour tenter de récupérer le ballon mais la tactique, même si incontournable dans une telle situation, était vaine, les Seawolves triomphaient tous les lancers-francs dont ils bénéficiaient. Les Aigles s'inclinèrent finalement sur le score peu révélateur de 90 à 79.

Hockey masculin

Les Aigles Bleus terminent la saison régulière avec une défaite contre les Reds de UNB

Karine Pelletier

Vendredi soir dernier, le deuxième rang de la division MacAdam était en jeu. Lors du dernier match de leur saison régulière, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton affrontent les Newby Reds de l'Université du Nouveau-Brunswick au Centre Athlon de

Fredericton. Le match très serré s'est terminé 3 à 2 en faveur des Reds.

C'est à 7:33 de la première période, sur une passe du capitaine Martin Lathippe, que le numéro 25 des Aigles Bleus, Marc Lamontagne, ouvre la marque en déposant le gardien Ken Carroll. Les Reds répliquent à 12:41 alors que que

Claude Fernet ne peut arrêter le lancer de Darren Shoklenko sur une passe de Brian Steward. Au bout de vingt minutes de jeu, la marque est de 1 à 1.

Les Aigles Bleus excellent en deuxième période. Le gardien Claude Fernet repousse à quatre reprises les lancers des Reds. À 16:14 de la deuxième période, le numéro 11 de UNB,

Joseph Bouvier coupe d'une passation de 2 minutes pour biteron trop élevé, ce qui permet à Yannick Tremblay, quarante et une seconde plus tard, d'inscrire le deuxième but des Aigles Bleus avec l'aide de Dany Gaudet et Carl Proulxhomme.

Les derniers tiers de la rencontre ont dominé par l'arbitre, Chuck MacTague. Celui-ci a donné un total de 10 pénalités dans la dernière

période dont 6 aux Aigles Bleus, soit un total de 12 minutes de punition. À 13:18, Joseph Bouvier des Reds profite du désavantage numérique des Aigles pour égaliser la marque. Puis, le numéro 11 des Reds, Graham Scheldner reçoit une punition supplémentaire pour avoir donné du gros avec qu'une expulsion pour mauvaise conduite. Ce jour maintenant à force égal. Les Reds réussissent quand même à décrocher un tie

qui leur doit sur le poteau de fillet à Fernet. De acomble alors une punition à Mathieu Cormier (CAR) chez MacTague... à jouer obstruction à 16:46. Un arrêt de jeu est demandé du côté de UNB et on entre le gardien Ken Carroll du fillet. Le jeu reprend donc à 16:55. Le disque heurte encore le poteau de Fernet et, sur une passe qui était hors-jeu, le numéro 15 Colin Boudreau met fin à la partie en inscrivant le but gagnant.

Avec la victoire de UNB sur les Panthers de l'Ue, les Aigles Bleus terminent donc au troisième rang de la division MacAdam et se préparent à affronter les Reds de UNB, jeudi prochain à UNB. N'oubliez pas de venir encourager vos Aigles Bleus samedi prochain à l'Arbitre J.L. Lévesque. Entre vous et moi, il paraît qu'il est facile de décrocher certains joueurs de UNB en leur criant de «généralis me...»... Vraie ou pas?

Hockey féminin

Très belle saison pour les Anges Bleus

Anne Desjardins

Dès le jeudi de la semaine passée, les filles de l'équipe de hockey se sont rendues à l'Université de St Mary, à Halifax, pour l'Asie. Elles se sont rendues en finale et ont perdu 4 à 2 contre St.Ps. Selon Caroline Legrosby, capitaine, cela a été une expérience inoubliable pour toute l'équipe. D'ailleurs, elle devra remercier au nom de toute l'équipe les nombreux spectateurs de l'Université de Moncton qui se sont rendus encouragièrement à

Halifax pour encourager leur équipe. L'atmosphère de tournoi était très belle, et l'équipe est très fière de sa première expérience à l'Asie.

De plus, les performances exceptionnelles de certaines joueuses sont à souligner. La gardienne de but, Anouk Chén, a reçu le titre de joueuse la plus utile lors de chaque partie. Puis, Gayleane Haché et Caroline Legrosby se sont distinguées pour faire partie de l'équipe étoile de l'Asie, et peut-être même de l'Asie.

Donc, le bilan de l'année

pour les Anges Bleus est très positif. Selon Caroline Legrosby, l'équipe a été rendre leur en raison de la belle expérience qui régnait entre les jeunes et de l'excellent travail de l'entraîneur Johanne Vachon. Fonder une équipe c'est révéler une très bonne initiative qui a porté fruit au niveau de la performance et de l'esprit d'équipe.

Ainsi, la saison se termine en beauté pour l'équipe et revendra sûrement en grande force l'année prochaine. Félicitations à toutes!



Recyclez ce journal

Une formation à votre mesure

Programmes de MAÎTRISE

Vous voulez améliorer vos compétences professionnelles ?

Vous envisagez poursuivre un programme de maîtrise ?

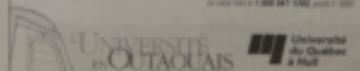
Vous désirez étudier à la seule université francophone dans la région de la Capitale nationale ?

Plusieurs ne peuvent être énumérées à l'Université de Québec à Hull et de ses programmes de maîtrise :

- Éducation (jeux et sans mémoire)
- Gestion de projet (jeux et sans mémoire)
- Psycholinguistique
- Relations industrielles et ressources humaines (jeux et sans mémoire)
- Travail social
- Sciences infirmières
- **MAI spécialisé en services financiers ***

*Programme expérimental offert en anglais.

Renseignez-vous dès maintenant : www.quep1.quebec.ca
(418) 772-1882
ou appelez à 1 800 967-1302 (jeux et MAI)



L'OSMOSE

TOUS LES MERCREDIS SOIRS
À L'OSMOSE...

JAM

avec
CHRIS & JOHN

À compter de 21h00,
entrée libre pour tous!

LE VENDREDI



LA FOLIE DU
PICHET

PICHETS 5-6h de 4 à 10,
et 7- pour le reste de la soirée!
New & Junior sera là aussi!

Et après...

Dans le cadre de la semaine des arts,
0° Celcius et les Paiens

CE JEUDI SOIR
À L'OSMOSE
CET

La Folie Osmotique

Musique Rock, Disco, et alternative
des années 80, 90 et d'aujourd'hui
Super spéciaux toute la soirée!
en plus
Serge Parent de R@dio J sera là
pour animer notre DJ Live!

À VENIR

Art en direct
22 Février

Velveeta Babies
25 Février

Le congé d'étude
6-12 Mars

